ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SEFROU
DIRECTION GENERAL DES SERVICES
SERVICE DES ETUDES TECHNIQUES ET MARCHE PUBLIC
/

SEFROU, LE 17 Nove 2026

Avis des travaux sur bon de commande n° 71/2026

Le Président du conseil provincial de Sefrou procède aux travaux sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation: Travaux d'égouts au douar Aït Ali Youssef à la commune Aït Sebaa Lajrouf relevant de la province de sefrou

Consistance de la prestation :

N° Ordre	Désignation des ouvrages	Caractéristiques et spécifications	Unité	Quan-tité	Garanties exigées
1	**Terrassement en terrain de toute nature**	Ce prix rémunère au mètre cube (m3) de terrassement des fouilles en tranchés à toutes natures et à toute profondeur y/compris rocher, évacuation des déblais excédentaires et toutes sujétions de boisage, étaiement, talutage, relèvement des terres, dessèchement, les remblaiements dans le périmètre du chantier ou l'évacuation aux décharges pour les terres en excédent.	**M3**	214	***-Chaque concurrent qui confirme son offre doit présenter :** - Caution provisoire d'un montant de 4000,00 dhs dans 24 heures à compter de la date de confirmation, dans le cas contraire ledit concurrent est écarté. ***Titulaire de bon de commande doit fournir:** -Plan de recollement -Album photo.
2	**Lit de pose en sable sur 10 cm d'épaisseur**	Ce prix rémunère au mètre cube (m3) de la fourniture et mise en œuvre d'un couche de lit de pose de 10cm d'épaisseur au dessous des canalisations y/c toutes sujétions.	**M3**	21	
3	**Remblai des fouilles**	Règle au mètre cube (m3) les travaux de remblaiement des canalisations à la partie inférieure des tranchées et jusqu'à trente (30) cm seront effectués en déblais non rocheux et non graveleux ou en terres tamisées et le reste des fouilles sont effectués en déblais simple. Le remblaiement ne peut être entrepris que lorsque les épreuves des canalisations auront donné des résultats satisfaisants et lorsque les ouvrages auront été reconnus et exécutés suivant les règles de l'art.	**M3**	148	
04	**Fourniture, le transport et pose des canalisations circulaires en pvc de diamètres DN 200**	Règle au mètre linéaire (ml) de la fourniture des canalisations circulaires en PVC série 1 de diamètres DN 200, et la pose conformément aux règles en vengeurs pour les travaux d'assainissement .Elles seront posées après terrassement, sur un lit de pose de 0,10m d'épaisseur et suivant les pentes indiquées au profil en long.	**Ml**	260	

05	**Fourniture, le transport et pose des canalisations circulaires en pvc de diamètres DN 160**	Règle au mètre linéaire (ml) de la fourniture de canalisations circulaires en PVC de diamètres DN 160, et la pose conformément aux règles en vengeurs pour les travaux d'assainissement .Elles seront posées après terrassement, sur un lit de pose de 0,10m d'épaisseur et suivant les pentes indiquées au profil en long.	**Ml**	97	
06	**Exécution des regards de visites de (1,00x1,00) sur canalisations circulaires**	Ce prix rémunère à l'unité (U) de construction des regards de visites de (1,00 m x1,00 m) sur canalisations circulaires conformément aux ouvrages types à toutes profondeur et toutes sections, en béton B 25 dosé à 350/m3 de CPJ 45 (les regards dont la profondeur dépassant 3,00 m seront armé). Le prix de règlement comprend toutes sujétions pour parties courbes, pentes, formes irrégulières y compris toutes sujétions de mise en place.	**U**	10	
07	**Exécution des regards visitable de (0,60x0,60) sur canalisations circulaires y/c tampons en béton**	Ce prix rémunère à l'unité (U) de construction des regards visitable de (0,60x0,60) sur canalisations circulaires conformément aux ouvrages types en béton dosé à 350Kg/m3 y/compris tampon en béton armé de 10 cm d'épaisseur avec cadres en fer qui devront acceptées par le BET, terrassement et toutes sujétions de mise en place.	**U**	6	
08	**Fourniture, le transport et pose de tampons en fonte pour regards**	Ce prix rémunère à l'unité (U) de fourniture et la pose de tampons circulaires en fonte grise, Série lourde (cadre + tampon). Ces tampons sont destinés à la couverture des cheminées de regards .tous les tampons et cadres doivent porter un marquage claire et durable indiquant : la classe correspondante, le nom et / ou le sigle du fabriquant. Ces marquages doivent rester visibles après installation du dispositif. Ces tampons devront acceptées par le BET y compris toutes sujétions de mise en place	**U**	10	
09	**Réalisation d'un branchement simple d'assainissement**	Ce prix rémunère à l'unité (U) de réalisation d'un branchement simple d'assainissement suivant les directives de BET y/c toutes sujétions.	**U**	17	
10	**Regard de rejet**	Ce prix rémunère à l'unité (U) de construction de regard de rejet (tête de sortie), à l'exutoire de collecteur principal, conforme au plan de BET, y compris : le terrassement en terrain de toute nature, le béton de propreté, le radier en béton armé de 0,20 m d'épaisseur, le mur de tête et les murs en aile en béton armé de 0,20 m d'épaisseur, les coffrages et armatures, la protection du lit et des berges par enrochement de 5 à 60 kg sur 0,40 m d'épaisseur et 2,00 m de longueur, le remblaiement et toutes sujétions	**U**	1	

-Lieu d'exécution:

- Commune Ait Sebaa Lajrouf

-Délai d'exécution: est fixé à (02) Deux Mois.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www,marchespublics.gov.ma

Par Délégation du Président
le Directeur Général
des Services

Conseil Provincial de Sefrou

Signé: Abderrahmane Dkhissi